



# REGLEMENT 2024

## AMATEUR GOLD TOUR FFE - ESTHEDERM



### CSO

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur et FEI en vigueur.

## I. GENERALITES

Le circuit « Amateur Gold Tour FFE – Esthederm » se déroule sur des concours « CSI » avec une finale à Lyon lors du CSI5\*-W du 1<sup>er</sup> au 3 novembre 2024 où les 30 meilleurs cavaliers Amateur français du circuit participeront.

Les étapes du circuit « Amateur Gold Tour FFE - Esthederm » se déroulent sur des concours internationaux CSI Amateur, conformément à la classification FEI, répondant à la convention d'organisation définie par la Direction Technique Nationale de la FFE.

A l'issue de chaque étape du circuit « Amateur Gold Tour FFE - Esthederm », des points sont attribués aux cavaliers français, en fonction de leur classement dans le Grand Prix et de leurs participations dans les épreuves des deux premiers jours.

Ce règlement pourra faire l'objet de modifications en cours de saison. La FFE n'est pas responsable en cas d'annulation d'étapes du circuit.

## II. EPREUVES

Les épreuves ci-dessous doivent obligatoirement être programmées entre **10h00 et 16h00**.

| Date                  | Titre de l'épreuve  | Hauteur        | Particularités                      |
|-----------------------|---|----------------|-------------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> jour  | Epreuve deux phases à temps différé ou barème A au chrono sans barrage si l'épreuve est qualificative pour le Grand Prix (art 274.2.5 ou 238.2.1) | 120 cm         |                                     |
| 2 <sup>ème</sup> jour | Epreuve Barème A au chrono sans barrage (art 238.2.1)   | 120 cm         |                                     |
| 3 <sup>ème</sup> jour | Grand Prix Barème A au chrono avec barrage (art 238.2.2)  | 125 cm maximum | <b>Piste principale du concours</b> |



### III. ENGAGEMENTS

Les engagements doivent se faire via FFECompét.

Le montant des engagements est proposé par l'organisateur, sous réserve du respect du règlement FEI, et validé par la FFE.

Pour participer aux étapes du circuit « Amateur Gold Tour FFE - Esthederm », les cavaliers français doivent être titulaires d'une LFC Amateur et être âgés de 12 ans minimum.

### IV. DOTATIONS EPREUVES

| Date                  | Titre de l'épreuve  | Dotations      |
|-----------------------|---|----------------|
| 1 <sup>er</sup> jour  | Epreuve deux phases à temps différé ou barème A au chrono sans barrage si l'épreuve est qualificative pour le Grand Prix (art 274.2.5 ou 238.2.1) | Minimum 500 €  |
| 2 <sup>ème</sup> jour | Epreuve Barème A au chrono sans barrage (art 238.2.1)   | Minimum 1000 € |
| 3 <sup>ème</sup> jour | Grand Prix Barème A au chrono avec barrage (art 238.2.2)  | Minimum 1500 € |

Pour chacune des épreuves listées ci-dessus, l'organisateur d'une étape s'engage à remettre 1 prix pour 4 cavaliers partants selon la répartition réglementaire du règlement jumping FEI en vigueur.

### V. REPARTITION DES POINTS

A chaque étape du circuit « Amateur Gold Tour FFE - Esthederm », des points sont attribués aux 8 premiers cavaliers français en fonction de leur classement dans **l'épreuve Grand Prix du dimanche** de la manière suivante :

| CLASSEMENT EPREUVE | POINTS ATTRIBUES |
|--------------------|------------------|
| 1 <sup>er</sup>    | 10 points        |
| 2 <sup>ème</sup>   | 9 points         |
| 3 <sup>ème</sup>   | 8 points         |
| 4 <sup>ème</sup>   | 7 points         |
| 5 <sup>ème</sup>   | 6 points         |
| 6 <sup>ème</sup>   | 5 points         |
| 7 <sup>ème</sup>   | 4 points         |
| 8 <sup>ème</sup>   | 3 points         |

Au-delà de la 8<sup>ème</sup> place, 2 points sont attribués aux cavaliers classés dans le 1<sup>er</sup> quart. Au-delà du premier quart, les cavaliers français se verront attribuer 1 point participatif.

S'il y a moins de 30 partants dans l'épreuve Grand Prix, les points mentionnés précédemment sont divisés par 2.

Si le CSIAm support de l'étape du circuit Amateur Gold Tour est organisé à l'occasion d'un CSI5\*, les points mentionnés précédemment sont doublés.



Sur les épreuves du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jour, les cavaliers se verront attribuer 1 point supplémentaire par épreuve terminée (sans abandon ni élimination).

Une participation au Championnat Amateur Elite du Mans du 12 au 21 juillet 2024 est comptabilisée dans le nombre de participations pour prétendre figurer au classement général et engendre 4 points bonus. Le cavalier doit avoir au moins terminé la 1<sup>ère</sup> épreuve du championnat Amateur Elite (sans abandon, ni élimination) pour se voir attribuer une participation et des points bonus.

Si le CSIAm support de l'étape du circuit Amateur Gold Tour est organisé à l'occasion d'un CSI5\*, la participation à l'épreuve Grand Prix compte double.

## VI. FINALE

### QUALIFICATION :

Pour prétendre figurer au classement général et participer à la finale, le cavalier doit avoir obtenu un classement dans le premier quart et participé à au moins **4 épreuves Grand Prix CSI Amateur du circuit « Amateur Gold Tour FFE – Esthederm »**.

Seuls les 8 meilleurs classements d'un cavalier français sur **l'épreuve Grand Prix du dimanche** des étapes du circuit sont comptabilisés pour le classement général.

Les 30 meilleurs cavaliers du classement général sont autorisés à participer à la finale.

Dans le cas où 30 cavaliers n'ont pas participé à au moins 4 épreuves Grand Prix CSI Amateur du circuit « Amateur Gold Tour FFE – Esthederm », le cavalier suivant au classement général ayant participé à au moins 3 épreuves Grand Prix CSI Amateur du circuit « Amateur Gold Tour FFE – Esthederm » est autorisé à participer à la finale et ainsi de suite pour atteindre le nombre de 30 cavaliers participant à la finale.

En cas de désistement d'un cavalier figurant dans les 30 premiers, le cavalier suivant au classement général ayant effectué sa demande de participation est autorisé à participer à la finale et ainsi de suite pour atteindre le nombre de 30 cavaliers participant à la finale.

En cas d'égalité et pour départager les ex-æquo à la dernière place des qualifiés, le nombre de premières places, puis de deuxièmes places, puis de troisièmes places et ainsi de suite, obtenues sur les Grand Prix sera pris en compte.

Les cavaliers ayant terminé 1 épreuve Grand Prix 140 ou plus, national ou international dans l'année en cours ne peuvent pas participer à la finale.

### DEROULEMENT:

Les épreuves de la finale sont jugées selon le règlement national, les dotations sont versées selon la répartition réglementaire du règlement général des compétitions de la FFE.

Le classement et les pénalités de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> épreuve ne sont pas comptabilisés pour déterminer le vainqueur de la finale.

L'ordre de départ de l'épreuve Grand Prix est l'ordre inverse du classement du circuit avant la finale de Lyon. En cas d'ex-aequo, l'ordre de départ sera déterminé par le classement de l'épreuve de la veille.

Le couple vainqueur de la finale est le vainqueur de l'épreuve Grand Prix « Amateur Gold Tour FFE - Esthederm ».



## VII. PRIX DU MEILLEUR CAVALIER

Le premier cavalier du classement général du circuit « Amateur Gold Tour FFE - Esthederm » avant la finale sera récompensé.

Pour prétendre à ce prix, le cavalier doit avoir obtenu un classement dans le premier quart et participé à au moins à **4 épreuves Grand Prix CSI Amateur du circuit « Amateur Gold Tour FFE - Esthederm »**.

Seuls les 8 meilleurs classements d'un cavalier français sur **l'épreuve Grand Prix du dimanche** des étapes du circuit sont comptabilisés pour le classement général, hors Grand Prix de la finale à Lyon.

En cas d'égalité et pour départager les ex-æquo, le nombre de premières places, puis de deuxièmes places, puis de troisièmes places obtenues sur les Grand Prix sera pris en compte.

## VIII. CALENDRIER 2024

|        |                      |                              |                  |
|--------|----------------------|------------------------------|------------------|
| 1      | Cluny                | 71 - Bourgogne-Franche-Comte | 11 au 14/04/2024 |
| 2      | Fontainebleau        | 77 - Ile de France           | 23 au 28/04/2024 |
| 3      | Nancy                | 54 - Grand Est               | 02 au 05/05/2024 |
| 4      | Montfort sur Meu     | 35 - Bretagne                | 08 au 12/05/2024 |
| 5      | Nîmes                | 30 - Occitanie               | 08 au 12/05/2024 |
| 6      | Bourg en Bresse      | 01 - Auvergne-Rhône-Alpes    | 16 au 20/05/2024 |
| 7      | Deauville            | 14 - Normandie               | 17 au 19/05/2024 |
| 8      | Sancourt             | 59 - Hauts-de-France         | 06 au 09/06/2024 |
| 9      | Tours - Pernay       | 37 - Centre Val de Loire     | 13 au 16/06/2024 |
| 10     | Hardelot             | 62 - Hauts-de-France         | 20 au 23/06/2024 |
| 11     | Fontainebleau        | 77 - Ile de France           | 26 au 30/06/2024 |
| 12     | Royan                | 17 - Nouvelle-Aquitaine      | 26 au 30/06/2024 |
| 13     | Vichy                | 03 - Auvergne-Rhône-Alpes    | 04 au 07/07/2024 |
| CHPT   | Le Mans              | 72 - Pays de la Loire        | 12 au 21/07/2024 |
| 14     | Nouans les Fontaines | 37 - Centre Val de Loire     | 14 au 18/08/2024 |
| 15     | Haras de Jardy       | 92 - Ile de France           | 12 au 15/09/2024 |
| 16     | Barbaste             | 47 - Nouvelle-Aquitaine      | 26 au 29/09/2024 |
| FINALE | Lyon                 | 69 - Auvergne-Rhône-Alpes    | 01 au 03/11/2024 |

